Vœu relatif à l'ouverture prolongée en soirée du Jardin du Luxembourg durant les périodes de canicule proposé par Céline Hervieu, conseillère du 6e arrondissement et de Paris, membre du Groupe socialiste, place publique et divers gauche

- Considérant les très fortes chaleurs à Paris et les épisodes de canicules, qui vont être amenés à se répéter très régulièrement dans les mois à venir ;

- Considérant l'importance pour les Parisiens et les Parisiennes d'accéder à des espaces de fraîcheurs, en extérieur, notamment pour ceux dont les appartements sont très difficiles à protéger des fortes chaleurs ;

- Considérant l'importance d'adapter les infrastructures de la ville à la fréquence des épisodes de canicules sur notre territoire et de renforcer les dispositions de prévention, de solidarité et de rafraîchissement ;

- Considérant le fait que les habitants du 6e disposent de peu d'espaces verts dans les alentours, et que le jardin du Luxembourg représente un lieu prisé de notre arrondissement mais aussi de tous les Parisiens, véritable poumon de notre capitale ;

- Considérant le fait qu'en cas de très fortes chaleurs la ville de Paris ouvre jusqu'à minuit plus de 250 hectares de parcs et jardins ;

- Considérant le fait que la gestion du Jardin du Luxembourg relève de la compétence du Sénat, auquel la ville de Paris pourrait transmettre son expérience pour travailler aux enjeux logistiques et de sécurité qui accompagneraient ces horaires élargis ;

Sur proposition de Céline Hervieu le conseil d'arrondissement émet le vœu :

- Que la Mairie du 6e arrondissement sollicite auprès du Sénat l'ouverture prolongée en soirée du Jardin du Luxembourg durant les vagues de canicule